

# Une nouvelle étape

Autor(en): **Clivaz, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **72 (1980)**

Heft 12

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386032>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Une nouvelle étape**

L'Union syndicale suisse a pu fêter cette année le centième anniversaire de sa fondation. Ainsi se termine une étape importante du syndicalisme de notre pays. Comme l'a souligné un grand journal romand en guise de titre au supplément de quatre pages qu'il a consacré à l'événement, l'USS aura été «une centenaire sans fauteuil». C'est bien vrai. Elle ne souhaitait du reste pas du tout recevoir la cadeau offert traditionnellement en pareille circonstance, symbolisant un repos bien mérité. Car l'Union syndicale n'aspire nullement au repos. Bien au contraire. C'est le grand avantage des institutions sur les individus de ne pas subir l'irrésistible poids des ans, grâce au renouvellement des générations. Elles peuvent rester éternellement jeunes.

L'USS, quant à elle, va s'engager dans le deuxième siècle de son existence avec un élan nouveau, concrétisé par la mise sur pied d'un programme de travail tout neuf qui tient compte des aspirations des travailleurs de notre époque. Nous l'avons déjà dit ailleurs, ces aspirations découlent autant des nombreuses transformations qu'a subies le système capitaliste depuis sa naissance que des progrès de la formation générale et professionnelle des membres d'une société industrielle aussi avancée que la nôtre. Ces divers éléments ont fait naître chez les travailleurs le désir justifié de se libérer de certaines contraintes et d'améliorer la qualité de la vie dans l'entreprise et hors de celle-ci.

La réalisation de ce vœu exige, entre autres choses, la démocratisation de l'économie, c'est-à-dire la mise en place d'un régime de participation des travailleurs aux décisions à tous les niveaux de l'entreprise. Il importe aussi, dans le même esprit d'ailleurs, d'humaniser le travail, afin de protéger la santé des personnes qui y sont astreintes et d'accroître leur bien-être. Mais cette démocratisation de l'économie et l'humanisation du travail impliquent la garantie de droits syndicaux élargis dans l'entreprise. C'est une condition essentielle à la défense efficace des intérêts du personnel. De plus, la liberté d'agir des syndicats détermine de manière prépondérante les relations du travail. Sans liberté syndicale il n'y a pas de paix sociale possible, à moins qu'elle soit imposée par les gens au pouvoir, ce qui est incompatible avec la démocratie telle que nous la concevons chez nous.

La nouvelle étape qu'entreprend l'USS en l'an 101 de son histoire n'est donc pas seulement une affaire de calendrier. Elle résulte bien plus de

la volonté d'intensifier les efforts, à tous les niveaux, pour prévenir les conséquences négatives de l'évolution scientifique et technique. Car les innovations et la rationalisation des méthodes de travail n'ont de sens que si elles tendent à alléger la peine des hommes et à améliorer leurs conditions d'existence, au sens large du terme. Les syndicats ont sur ce plan une tâche capitale et irremplaçable à remplir, car on ne peut guère attendre des chefs d'entreprises ou autres dirigeants de l'économie qu'ils accordent en priorité leur attention aux répercussions pour les travailleurs des mesures qu'ils prennent.

Mais les syndicats ont aussi une mission éducative. Il leur appartient notamment de renforcer la confiance en soi de leurs membres. A cet égard, Willi Ritschard, conseiller fédéral, dans l'entretien qu'il a accordé au soussigné à l'intention du livre «Un siècle d'Union syndicale suisse», a trouvé les mots justes lorsqu'il a déclaré:

«La lutte syndicale n'est pas arrivée à terme. Nous avons réalisé beaucoup de choses, mais on dirait que le syndicaliste, chemin faisant, a perdu sa fierté. Un homme vraiment libre est aussi un homme fier, conscient de ce qu'il vaut. Un syndicat moderne a pour mission de l'apprendre au travailleur. Lui apprendre qu'il n'a pas seulement un travail et un salaire, mais aussi du temps libre, une vie privée. Il doit savoir qu'une vie pleinement réussie ne se mesure pas à l'épaisseur de l'enveloppe de paie.

Malgré cela, je constate de plus en plus que nos membres ont presque oublié nos anciennes revendications: une réduction de la durée du travail, plus de vacances, plus de temps libre. Beaucoup feraient n'importe quoi pour de l'argent. Et celui qui ferait n'importe quoi pour de l'argent finit par se vendre. Il compromet la solidarité syndicale. L'activité syndicale est vouée à l'échec si elle n'a qu'un seul but, gagner toujours davantage. Améliorer la qualité de la vie paraît un objectif plus digne d'efforts.

Personne ne doit venir me dire qu'il est impossible de le faire comprendre au travailleur d'aujourd'hui. L'impossible est souvent ce que l'on n'a pas encore tenté de faire.»

Oui, c'est cet impossible que l'Union syndicale et ses fédérations vont aussi tenter de réaliser en entreprenant la nouvelle étape qui s'ouvre devant elles.

Jean Clivaz